



Extension de la Mairie de Vivy

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Vivy (49)

Maîtrise d'œuvre :

Scheubel + Genty ARCHITECTES, mandataire

GOUSSET, économiste

AB Ingénierie, thermique et fluides

Racine BE, structure bois

FLK Ingénierie, structure béton

Description du projet :

Année : livré en 2021

Surface utile : 150 m² neufs



UNE DEMARCHE ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

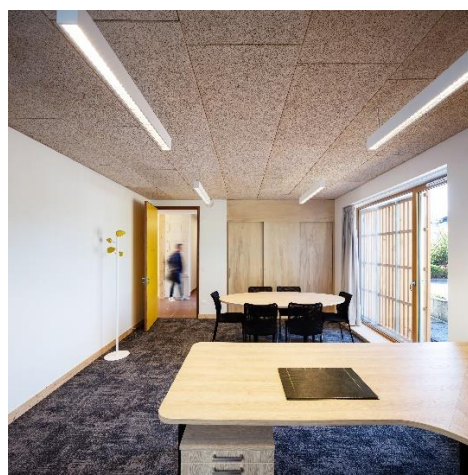
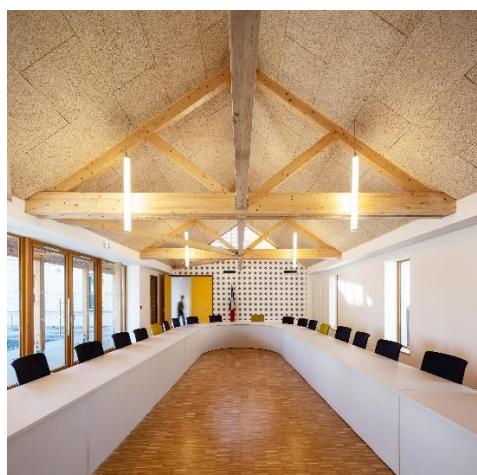
Le projet d'extension de la mairie de Vivy répond à la double exigence de son intégration harmonieuse dans un paysage urbain patrimonial et d'une réduction de l'empreinte écologique de sa construction. L'architecture contemporaine de l'extension entre en résonance avec le patrimoine architectural du centre-bourg en même temps que sa conception bioclimatique s'attache à tirer le meilleur parti des ressources naturelles du site.

L'extension propose une déclinaison contemporaine et épurée des formes architecturales du patrimoine historique : un parallélépipède minéral couronné par une toiture à 4 pans, en retrait. La teinte de l'enduit à la chaux des murs en paille de l'extension s'harmonise avec la pierre de tuffeau de l'ancienne mairie. La couverture de l'extension est réalisée en ardoises et en zinc naturel. Le bois naturel des menuiseries et des ouvrages de protection solaire vient ancrer le bâtiment minéral dans son environnement végétal.



L'extension est reliée à la mairie existante par un dégagement vitré qui met en valeur les modénatures des murs existants en pierres de taille et qui dégage une perspective lumineuse entre la rue et la cour d'honneur. La création de la cour d'honneur a permis de décroûter le sol pour atténuer l'effet d'îlot de chaleur sur la place. Les sols en enrobé ont été remplacés par une grave compactée et des pelouses.

L'extension est implantée horizontalement suivant un axe est-ouest. La salle du conseil et des mariages bénéficie d'une triple exposition et s'ouvre largement sur la cour d'honneur. Les bureaux sont orientés au nord pour bénéficier d'un éclairage naturel doux et constant.



Les larges baies en façade sud sont protégées par une pergola qui garantit une protection efficace contre l'insolation excessive estivale et favorise cependant les apports solaires hivernaux. Des plantes grimpantes saisonnières viennent renforcer l'efficacité du dispositif. Les baies en façade et en pignon ouest sont protégées d'un trop fort ensoleillement par des volets bois à claire-voies. Les baies étroites et verticales en façade nord permettent une ventilation naturelle estivale et un niveau d'éclairage constant sans éblouissement.



L'extension est construite en ossatures et charpente bois, isolées en bottes de paille et en laine de bois. Ce système constructif permet d'associer une isolation thermique renforcée à une forte inertie et à un déphasage thermique optimal. La perméabilité à la vapeur d'eau des murs en bois et paille enduite ainsi que l'évapotranspiration de la couverture végétalisée viennent renforcer le confort d'été à l'intérieur des locaux.

Les matériaux de construction ont été choisis afin de réduire l'empreinte carbone du projet (matériaux biosourcés et renouvelables : bois, paille, fibres de bois et de chanvre...) et de favoriser la qualité de l'air dans les locaux (huile et peinture écologiques, enduit minéral chaux-sable...)



DESCRIPTIF TECHNIQUE

- Terrasse, emmarchement et soubassement en maçonnerie
- Plancher bas et soubassement, isolés
- Mur à ossatures bois et isolation en bottes de pailles
- Enduit traditionnel à la chaux et au sable sur support en paille
- Charpente bois traditionnelle en bois résineux massif et lamellé-collé
- Couverture en ardoises naturelles et en feuilles de zinc naturel
- Toiture-terrace végétalisée sur caissons bois, isolés en laine de bois
- Menuiseries extérieures en bois contrecollé
- Protections solaires en bois massif de classe 3.2 naturelle (douglas purgé d'aubier)
- Cloisons et doublage en plaques de plâtre cartonées sur ossatures, isolées en laine de chanvre
- Peinture écologique à base d'algues, sans COV
- Menuiseries intérieures bois
- Agencement intérieur en panneaux contreplaqués en peuplier
- Protection des boiseries intérieures par application d'une huile écologique, sans COV
- Revêtement de sol de la salle du conseil en parquet bois massif (chêne)
- Revêtement de sol des bureaux en dalles de moquette en fibres recyclées et fibres naturelles
- Revêtement de sol des dégagements et locaux sanitaires en carrelage de grès cérame pleine masse
- Plafonds acoustiques des bureaux et de la salle du conseil en dalles de laine de bois, doublées d'un matelas en laine de roche
- Plafonds acoustiques des dégagements et locaux sanitaires en plaques de plâtre perforées, doublées d'un matelas en laine de roche
- Chauffage par radiateur à eau chaude, en extension de la chaufferie gaz existante
- Ventilation simple flux et ventilation naturelle saisonnière
- Revêtement de sol extérieurs perméables : pelouse et grave compactée
- Collecte des eaux de pluie par gargouille et chaîne de pluie en acier
- Infiltration en pied de chute dans un puit empierré

